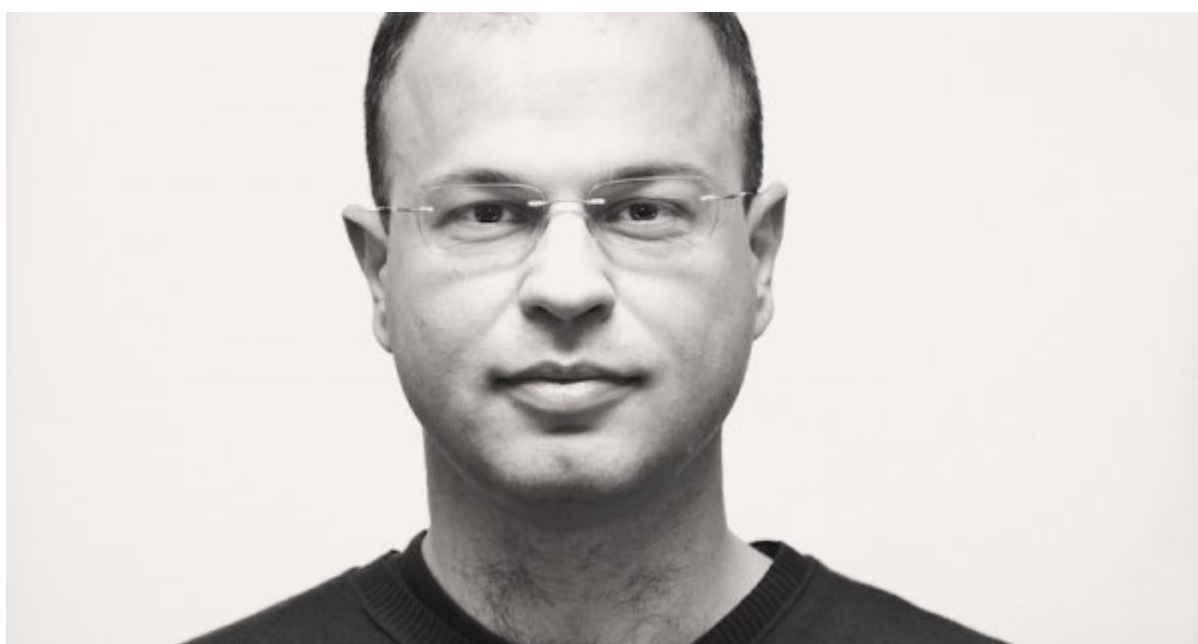


Monténégro : Jovo Martinović, le procès d'un journaliste gênant

[Courrier des Balkans](#) | Correspondance spéciale | lundi 5 février 2018

Après 7 ans de procès, le journaliste d'investigation chevronné Jovo Martinović a enfin été déclaré innocent. Il a néanmoins passé 14 mois en prison, accusé de trafic de drogues. Son tort : avoir été en contact avec un narcotraffiquant dans le cadre d'une enquête. Portrait.

Par Giovanni Vale



DR.

Petites lunettes vissées sur le nez, la voix posée, Jovo Martinović a l'art de se faire oublier. Pourtant, ce journaliste d'investigation chevronné n'arrive pas à se défaire de l'oppressant regard des autorités de son pays natal, le Monténégro. Mis en garde, menacé, puis arrêté à plusieurs reprises, il a passé quatorze mois derrière les barreaux entre 2015 et 2017, accusé de trafic de drogues, et son procès est toujours en cours. Sa faute ? Avoir enquêté sur les trafics, la corruption et la délinquance dans la petite république balkanique.

« Je n'ai jamais travaillé pour la presse monténégrine mais pour la BBC, CBS, ou encore Canal+, et cela doit avoir rendu les autorités locales plus sensibles... », explique Jovo Martinović, lorsqu'on lui demande pourquoi les autorités de Podgorica lui cherchent des poux depuis le début de sa carrière. Le quarantenaire a été « approché par des personnes du ministère de l'Information » dès le début des années 2000, alors qu'il travaillait dans la presse depuis quelques années à peine. « J'avais commencé en 1999 comme fixe pour des médias internationaux durant la guerre du Kosovo », se souvient-il. *The Economist*, *Financial Times*, le *Wall Street Journal* ou encore la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* figurent parmi les titres avec lesquels Martinović collabore à l'époque. Des noms prestigieux qui finissent par attirer l'attention des autorités dès que l'objet des reportages et des enquêtes passe du Kosovo au Monténégro.

J'ai été relâché rapidement, mais on a continué à manier avec moi la carotte et du bâton.

En 2004, Jovo Martinović est arrêté une première fois pour avoir « dénigré le nom du Monténégro ». En tant que photographe pour un média anglais, il s'était penché sur les trafics liés à la communauté rrom du Monténégro, un sujet considéré par Podgorica comme étant nuisible pour la réputation internationale du pays. « Mon arrestation n'avait officiellement rien à voir avec le sujet de mon enquête, mais cela a été une opportunité pour me poser des questions. J'ai bien sûr été relâché rapidement, mais on a continué à manier avec moi la carotte et du bâton. » Alors que le Monténégro [se sépare de la Serbie en 2006](#) et entame [son chemin vers l'Otan](#) et l'Union européenne, l'état de la liberté de la presse dans le pays [demeure plus que fragile](#). Au fil des années, les agressions de journalistes et les attaques à la bombe contre des rédactions se poursuivent dans l'impunité la plus totale, au point qu'en 2015, lorsque Jovo Martinović était arrêté une deuxième fois, le Monténégro est classé 114ème sur 180 États dans le classement de Reporters sans frontières pour la liberté de la presse.

« C'était en octobre 2015, je menais une enquête pour Canal+ sur le trafic d'armes entre les Balkans en la France », se souvient le reporter. Pour son travail, il était alors en contact avec un certain Duško Martinović (aucun lien de parenté avec le journaliste), un ancien du [fameux groupe de braqueurs des Pink Panthers](#) qui connaissait un des trafiquants d'armes et baignait lui-même dans la drogue. Lorsque Duško tombe entre les mains de la police, Jovo Martinović est à son tour accusé de trafic de drogue. « Quand j'ai lu les accusations, j'ai cru que c'était une blague », assure-t-il. Selon les autorités de Podgorica, le fait que le numéro du journaliste figure dans le téléphone portable du trafiquant est une preuve suffisante. « Je me souviens d'avoir installé sur le portable de cette personne deux applications (Mobile Voip et Mozilla Firefox). Ensuite, il m'a appelé une ou deux fois pour que je lui explique le fonctionnement de ces logiciels », raconte Jovo Martinović. Bien que le contenu de ces deux conversations (enregistrées par la police) suffise à disculper le reporter, un procès absurde se met en marche. Lentement.

Quand j'ai lu les accusations, j'ai cru que c'était une blague.

Jovo Martinović passe un an en détention préventive, en attendant que le tribunal de Podgorica l'appelle, et sans recevoir les éléments de preuve retenus contre lui. À l'étranger, cette condition attire l'attention des organismes de défense de la liberté de la presse. Mi-septembre 2016, Reporters sans frontières, Human Rights Watch et le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) écrivent au Premier ministre monténégrin Milo Đukanović, lui demandant de « libérer immédiatement » le journaliste, aucune date pour le procès n'étant fixée. La lettre des organisations internationales semble avoir fait bouger les choses car un mois plus tard, le 27 octobre 2016, le procès démarre. L'absurdité de l'accusation n'en devient que plus évidente.

Lors de la première audience, en effet, Duško Martinović, le principal suspect dans l'affaire, plaide coupable de trafic de drogue tout en disculpant le journaliste devant le juge. Le cas n'est pourtant pas classé et Jovo reste en prison. D'autant plus que les deux demandes de libération sous caution présentées par son avocat sont rejetées sans explications. Il est finalement libéré discrètement le 4 janvier 2017 après 14 mois de détention préventive. « J'ai été traité correctement », remarque le journaliste, opposant élégance et dignité aux abus des autorités de son pays. Mais sa libération ne signifie pas qu'il est sorti d'affaire. Son passeport a été confisqué et il doit pointer tous les quinze jours au poste de police. Son procès reprend le 5 mars et il risque jusqu'à 10 ans de prison. En attendant que cette longue parenthèse se termine, Jovo Martinović assure qu'il se battra « jusqu'au bout pour défendre son innocence ».



Cet article est produit en partenariat avec l'[Osservatorio Balcani e Caucaso](#) pour le [Centre européen pour la liberté de la presse et des médias \(ECPMF\)](#), cofondé par la Commission européenne. Le contenu de cette publication est l'unique responsabilité du [Courrier des Balkans](#) et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.